



74^e session de l'Assemblée générale

3^e Commission

Point 26 de l'ordre du jour

Promotion des femmes Advancement of Women

New York, le 4 octobre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Les droits des femmes, et en particulier le thème de la violence contre les femmes, restent une priorité de la Suisse, également dans le cadre de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale. La Suisse réaffirme ainsi son engagement en faveur de l'élimination de toutes les formes de violence basées sur le genre. Elle demeure convaincue que l'égalité des genres et la réalisation des droits des femmes sont des conditions indispensables pour atteindre les objectifs de développement durable fixés par l'Agenda 2030.

Le 14 juin dernier, femmes et hommes se sont mobilisés en nombre à travers toute la Suisse, afin de revendiquer l'égalité, aussi bien dans la sphère publique que privée. En Suisse, sur leur lieu de travail, à la maison ou dans la rue, les femmes restent exposées de façon disproportionnée aux discriminations, aux stéréotypes et aux violences. Parmi les revendications figurait la promotion de la santé sexuelle et reproductive et des droits qui y sont liés, et en particulier le libre choix dans la reproduction, le droit à l'avortement libre et gratuit, ainsi qu'une meilleure formation du personnel médical.

Cette manifestation s'inscrit dans la ligne droite des mouvements sociaux, au retentissement mondial, dont nous sommes témoins depuis plusieurs mois. Ces mouvements suscitent une attention accrue sur les violences faites aux femmes, y compris les violences commises dans le cadre de la prestation de services de santé procréative, et permettent de relancer le débat public sur ces thématiques.

Monsieur le Président,

La Suisse constate avec inquiétude la remise en question de la reconnaissance des droits liés à la santé sexuelle et reproductive et des acquis internationaux en la matière. Cette tendance s'est illustrée non seulement lors de la 63^{ème} Commission de la condition de la femme, mais aussi plus récemment dans le cadre des négociations de la déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle. Ces négociations ont abouti à s'en tenir au standard minimum du langage de l'Agenda 2030, alors qu'il s'agit d'un domaine où les droits liés à la santé sexuelle et reproductive sont d'une importance cruciale pour la santé et le bien-être des individus. Le respect et la promotion de ces droits contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté, à une croissance économique inclusive, ainsi qu'à un développement durable au bénéfice de toutes et tous.

La Suisse salue le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, qui aborde la problématique spécifique des violences commises pendant l'accouchement et des violences obstétricales, sous l'angle des droits de l'homme. La Suisse encourage tous les Etats membres à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport de manière rapide et effective.

Alors que l'année 2020 marquera le 25^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, l'un des documents fondateurs des droits des femmes, la Suisse considère que le moment est crucial pour favoriser les discussions autour des douze domaines critiques, tels que les femmes et la santé, la violence envers les femmes et les droits des femmes. Dans cette perspective, la Suisse se réjouit d'endosser la co-présidence de la Réunion régionale d'examen « Beijing+25 » pour la région Europe centrale et orientale. Elle accordera une importance particulière aux processus d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing lors de la 64^{ème} Commission de la condition de la femme.

Avec le 20^{ème} anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité nous célébrerons en 2020 un autre jalon important en matière de droits des femmes. C'est dans cet esprit que nous devons redoubler d'efforts et réaffirmer notre responsabilité et notre engagement communs en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes, composantes essentielles d'un monde juste, pacifique et inclusif.

Je vous remercie.

Mr Chairman

Women's rights, in particular the issue of violence against women, remain a priority for Switzerland, also in the framework of the 74th session of the UN General Assembly. Switzerland reaffirms its commitment to eliminating all forms of gender-based violence. We are in no doubt that gender equality and the realisation of women's rights are both fundamental to achieving the Sustainable Development Goals of the 2030 Agenda.

On 14 June, large numbers of women and men rallied across our country to demand equality, both in the public and private spheres. Whether in the workplace, at home or on the street, women in Switzerland remain disproportionately vulnerable to discrimination, stereotyping and violence. The protesters' demands included the promotion of sexual and reproductive health and rights, in particular the right to reproductive freedom, free abortion and better training for medical staff.

This protest was consistent with social movements we have been witnessing around the world for several months, and which have raised awareness of the problem of violence against women, including violence in the context of reproductive health services, and helping to reopen the public debate on these issues.

Mr Chairman

Switzerland notes with concern the questioning of the recognition of sexual and reproductive health rights and international achievements in this regard. This trend was observed both at the 63rd session of the UN Commission on the Status of Women and more recently during negotiations on the political declaration on universal health coverage. The negotiations resulted in a decision to adhere only to the minimum standards of the language of the 2030 Agenda, even though sexual and reproductive health and rights are of paramount importance to individuals' health and well-being. Respect for and promotion of these rights contribute significantly to poverty reduction, inclusive economic growth and sustainable development for the benefit of all.

Switzerland welcomes the Special Rapporteur's report on violence against women, its causes and consequences, which also addresses the specific issue of abuse during childbirth and obstetric violence from a human rights perspective. Switzerland urges all Member States to implement the report's recommendations swiftly and effectively.

As 2020 marks the 25th anniversary of the Beijing Declaration and Platform for Action, one of the blueprints for women's rights, Switzerland believes that this is a crucial time to encourage dialogue in twelve critical areas, including women and health, violence against women and women's rights. To this end, we are delighted to co-chair the 'Beijing+25' regional review meeting for the Central and Eastern European region. Switzerland will attach particular importance to the review and appraisal of the implementation of the Beijing Declaration and Platform for Action at the 64th session of the UN Commission on the Status of Women.

The 20th anniversary of Security Council Resolution 1325 is another important milestone in women's rights that will be celebrated in 2020. It is in this spirit that we must step up our efforts and reaffirm our shared responsibility and commitment to gender equality and women's rights as the fundamental elements of a just, peaceful and inclusive world.

Thank you.